Ministère des Finances

2008-00350/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 12 décembre 2007
2007-098

Le ministre Flaherty préconise une collaboration économique accrue

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a continué de faire la promotion d'une collaboration économique accrue à l'occasion d'une rencontre avec ses homologues provinciaux et territoriaux tenue aujourd'hui à Ottawa.

Le ministre Flaherty a encouragé les ministres des Finances à envisager :

- une réduction des taux d'imposition des sociétés;
- une réduction des obstacles au commerce intérieur et à la mobilité de la main-d'œuvre;
- la création d'un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières.

« Les facteurs économiques fondamentaux du Canada sont solides, mais il est évident que les provinces et les territoires ont un rôle important à jouer pour assurer notre avenir économique », a déclaré le ministre Flaherty. « Si nous voulons que notre économie demeure sur une trajectoire ascendante, nous devons travailler de concert pour améliorer sa vigueur et son efficience. Je sais que nous ne pourrons pas atteindre notre but du jour au lendemain, mais je crois que nous continuons de progresser. »

Pour stimuler plus efficacement l'investissement et la croissance, le ministre Flaherty a encouragé les provinces et les territoires à alléger davantage l'impôt des entreprises. Dans le récent *Énoncé économique*, le gouvernement a annoncé un abaissement du taux d'impôt fédéral sur le revenu des sociétés pour le faire passer du niveau actuel de 22 % à 15 % d'ici 2012, permettant ainsi au Canada d'appliquer le taux d'imposition des sociétés le plus faible parmi les principaux pays développés.

« Pour maintenir le même rythme que nos principaux concurrents à l'échelle internationale, nous devrons compter sur la collaboration des provinces pour abaisser nos taux combinés d'imposition des sociétés afin de les ramener à l'objectif de 25 % mis de l'avant dans l'*Énoncé économique* », a ajouté le ministre Flaherty. « Je crois fermement que la compétitivité de notre régime d'impôt des sociétés permettra au Canada de se distinguer sur la scène internationale. »

Les discussions des ministres des Finances ont également porté sur la mobilité accrue de la main-d'œuvre ainsi que l'élimination des obstacles au commerce et à l'investissement à l'intérieur du pays. Le ministre Flaherty a encouragé les ministres à poursuivre leurs efforts en la matière en s'appuyant sur des modèles de réussite tels que l'Entente sur le commerce, l'investissement et la mobilité de la main-d'œuvre, conclue par la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Dans le cadre de cette discussion, le ministre Flaherty a encore une fois souligné que la nature fragmentée du système canadien de réglementation des valeurs mobilières constitue un obstacle important à la pleine réalisation du potentiel économique du pays, et il a vivement préconisé la mise en place d'un organisme commun de réglementation.

Les défis constants que pose la valeur élevée du dollar canadien se sont avérés une préoccupation prioritaire des ministres. Par conséquent, David Dodge, gouverneur de la Banque du Canada, a participé à la discussion d'ouverture, soulignant l'indépendance de la Banque dans l'établissement de la politique monétaire. Les ministres ont également profité de cette dernière occasion commune pour féliciter M. Dodge pour l'excellence de son travail pendant son mandat, à la veille de sa retraite au début de l'an prochain.

Les réunions de décembre des ministres des Finances sont désormais un élément important et bien établi du processus annuel de consultations prébudgétaires. À ce titre, le ministre Flaherty s'est montré reconnaissant de la contribution de tous les ministres des Finances.

« Cette réunion m'a permis de consulter mes homologues des provinces et des territoires à l'amorce de la préparation du budget de 2008 », a expliqué le ministre Flaherty. « Leurs points de vue et ceux que j'ai recueillis auprès d'autres intervenants partout au pays éclaireront les décisions que je m'apprête à prendre afin que le prochain budget fasse fond sur nos efforts collectifs en vue de bâtir un Canada plus fort et plus prospère. »

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.